

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALENCON - 6101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/04/2026 - 1168 - 2000 B 00147 - 311 931 539 - A.H.M.C.

Désignation de l'entreprise : <u>Société AHMC SARL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>LA VERRERIE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
61190 TOUROUVRE			
Numéro SIRET* <u>3 1 1 9 3 1 5 3 9 0 0 0 3 6</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31 10 2025</u>	
		N-1 <u>31 10 2024</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AHMC SARL

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30.000.....)	DA	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	211 890	211 846
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	47 125	105 044
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	292 014	349 890
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	43 400	82 829
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		6 308
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 095	92 773
	Dettes fiscales et sociales	DY	124 186	143 139
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	237 681	325 049
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	529 695	674 939
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	233 571	285 556
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : Société AHMC SARL										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue biens* services*	FD	1 076 067	FE		FF	1 076 067	1 260 528			
		FG		FH		FI					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 076 067	FK		FL	1 076 067	1 260 528			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	5 500	500			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 341	27 828			
	Autres produits (1) (11)					FQ	620	1			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 084 527	1 288 857		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	83 211	113 798		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(2 004)	(331)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	272 804	357 494		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5 553	6 606		
	Salaires et traitements*						FY	510 278	518 473		
	Charges sociales (10)						FZ	115 585	119 178		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*				GA	35 127	41 750		
			- dotations aux provisions				GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC				
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)						GE	1	1		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 020 556	1 156 970		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	63 972	131 888		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 280	3 767		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	3 280	3 767		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 553	1 836		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	1 553	1 836		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 727	1 931			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	65 699	133 818			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AHMC SARL										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		32 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		32 250	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		17 335	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		17 335	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		14 915	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	6 397	13 189	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	12 177	30 501	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 087 807	1 324 874	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 040 683	1 219 830	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	47 125	105 044	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	2 341	27 828	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7				
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Quantin

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 Octobre 2025

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

Néant

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Agencement des constructions, installations générales	linéaire	6 à 10 ans
▪ Matériels et outillages	linéaire / dégressif	1 à 7 ans
▪ Matériel de transport	linéaire	5 ans
▪ Matériel informatique	linéaire / dégressif	3 ans

Stocks

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Les stocks sont évalués suivant la méthode : Dernier prix d'achat connu

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Intérêts courus à recevoir	556
▪ Excédent taxe CVAE	48
▪ Total	604

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Taxe foncière	467
▪ Assurances	1 058
▪ Taxe CFE	281
▪ Médecine du travail	139
▪ Total	1 945

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 500 parts sociales de 60 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 9 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	2 863
▪ Personnel, provision pour congés à payer (charges comprises)	30 047
▪ Personnel, provision pour primes à payer (charges comprises)	9 763
▪ Etat, taxes à payer	83
▪ Cotisations RSI	17 377
▪ Frais bancaires	127
▪ Total	60 260

Note 10 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 54 038 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 65 ans
- Augmentation annuelle des salaires 2 %
- Taux de turnover 2 % faible
- Cotisations sociales cadres 45 %
- Cotisations sociales non cadres 35%
- Taux d'actualisation 3.65 %
- Table de mortalité TG 05

Désignation de l'entreprise : Société AHMC SARL

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations																			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste																	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9																
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II								KD		KE		KF										
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI																		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9										KJ		KK		KL									
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM		KN		KO																	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2																KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3																						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	52 196	KW		KX																	
		Matériel de transport *											KY	94 141	KZ		LA										
		Matériel de bureau et mobilier informatique																		LB	11 613	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *																									LE
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ																		
	Avances et acomptes												LK		LL		LM										
	TOTAL III				LN	787 021	LO		LP		599																
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G		8M		8T										
	Autres participations				8U		8V		8W																		
	Autres titres immobilisés												IP		IR		IS										
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	317	IU		IV																		
	TOTAL IV												LQ	317	LR		LS										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	787 338	OH		OJ		599																	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence																								
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice																								
				1		2		3																								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CO		D0		D7																							
	TOTAL I										LV		LW		1X																	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II																												
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ																							
	Constructions	Sur sol propre											IQ		MA		MB		MC													
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF																							
		Inst. gales, agencts et am. des constructions										IS											MG		MH		MI					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels																												IT		MJ
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	52 196	MO	52 196																						
		Matériel de transport											IV		MP		MQ	94 141	MR	94 141												
		Matériel de bureau et informatique, mobilier																					IW		MS		MT	11 613	MU	11 613		
		Emballages récupérables et divers *																														
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB																							
	Avances et acomptes												NC		ND		NE		NF													
	TOTAL III		IY		NG		NH	787 620	NI		787 620																					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												IZ		OU		M7		OW													
	Autres participations		IO		OX		OY		OZ																							
	Autres titres immobilisés												II		2B		2C		2D													
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	130	2F	187	2G		187																					
	TOTAL IV												I3		NJ	130	NK	187	2H		187											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	130	OL	787 807	OM		787 807																						

Exercice N, clos le : 3 1 1 0 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société AHMC SARL

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société AHMC SARL

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	562 231	QA	17 385	QB		QC	579 616
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	50 376	QE	742	QF		QG	51 118
	Matériel de transport	QH	25 912	QI	16 177	QJ		QK	42 089
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 426	QM	823	QN		QO	11 249
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	648 945	QV	35 127	QW		QX	684 072
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	648 945	QP	35 127	QQ		QR	684 072

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.géol,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.géol,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO
TOTAL III														
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société AHMC SARL

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	13 406 6U	6V	13 406 6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	13 406 TY	TZ	13 406 UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	13 406 UB	UC	13 406 UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société AHMC SARL

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	187	UV	187	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	16 088		16 088					
	Autres créances clients	UX	278 616		278 616					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 911		8 911				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	48		48				
	Groupe et associés (2)	VC	18 323		18 323					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS	1 944		1 944					
	TOTALS		VT	324 117	VU	324 117	VV			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
RENOIS	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	43 401	39 291	4 110				
			à plus de 1 an à l'origine	VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	70 095	70 095						
		Personnel et comptes rattachés	8C	71 781	71 781						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	25 484	25 484						
		Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	26 156	26 156					
			Obligations cautionnées	VX							
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	764	764					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI								
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K								
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
		TOTALS	VY	237 681	VZ	233 571	4 110				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	39 493	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

A.H.M.C.

**Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
Siège Social : La Verrerie de Bellevue – 5 Route de la Banne
TOUROUVRE - 61190 TOUROUVRE AU PERCHE**

R.C.S. ALENCON 311 931 539

**DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 02 FEVRIER 2026**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 OCTOBRE 2025**

DECISION PROPOSEE

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Octobre 2025 s'élevant à 47 124.71 € de la façon suivante :

- A la distribution à son profit d'un dividende de 94 € par part sociale, soit un dividende global de 47 000 €.

Ce dividende n'est pas éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 du C.G.I.

- Au compte des réserves facultatives, le solde s'élevant à 124.71 €

DECISION ADOPTEE

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Octobre 2025 s'élevant à 47 124.71 € de la façon suivante :

- A la distribution à son profit d'un dividende de 94 € par part sociale, soit un dividende global de 47 000 €.

Ce dividende n'est pas éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 du C.G.I.

- Au compte des réserves facultatives, le solde s'élevant à 124.71 €

Pour copie certifiée conforme

**Jean Pierre TISSIER
Gérant**

